

Mesdames et Messieurs
Les président(e)s, enseignant(e)s
et bénévoles des clubs d'Ile de France

Paris, le 13 octobre 2025

Objet : appel à candidatures Agents de développement en formation BPJEPS 2026
en contrat d'apprentissage en alternance

Mesdames et Messieurs, les président(e)s, enseignant(e)s et bénévoles des clubs d'Ile-de-France,

Nous vous rappelons que, dans le cadre de son plan de développement, la Ligue Ile de France d'Escrime (LIFE), souhaite embaucher trois personnes en **contrat d'apprentissage** pour les former au métier d'enseignant, au travers d'une formation **BPJEPS** escrime de l'IFFE, qui débutera à Wattignies au mois de Janvier 2026.

La durée du contrat d'apprentissage est de **12 mois**, à savoir du **1er janvier 2026** au **31 décembre 2026**.
Pendant cette période d'**alternance**, le salarié occupera son temps entre formations théoriques et périodes d'activités ; il travaillera et donnera des cours dans certains clubs ayant besoin d'enseignants ou sur d'autres missions d'enseignement dont la Ligue Ile de France d'Escrime (LIFE) aurait besoin.

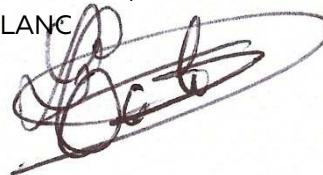
C'est dans cette optique que nous lançons un **appel à candidatures** pour **trois postes**.
Si vous connaissez des jeunes qui ont entre 18 et 25 ans, susceptibles de vouloir se former et travailler, merci de les informer de notre démarche.

Vous trouverez en pièce jointe la fiche de poste, et pour de plus amples informations, contacter Maître Julien PILLET en charge du recrutement et du suivi des jeunes pendant leurs formations au 06 89 30 79 64 ou à l'adresse mail : julienpillet@yahoo.fr

Les candidats intéressés doivent envoyer un CV et une lettre de motivation avant le 12 novembre 2025 aux adresses emails suivantes : : julienpillet@yahoo.fr ; escrime.iledefrance@gmail.com

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, nos salutations les plus sportives.

Le Président de la LIFE,
Luc MONTBLANC



PJ. : fiche de poste

Fiche de poste

IDENTIFICATION DU POSTE (3 postes à pourvoir)	
Intitulé du poste	Agent de développement en formation en alternance - 1 poste en profil épée - 1 poste en profil fleuret - 1 poste en profil sabre
Statut du contrat	Employé en Contrat à durée limitée (CDL) d'1 an.
Type de contrat	Contrat d'apprentissage en formation BPJEPS escrime (fleuret, épée ou sabre) En période d'alternance avec formations théoriques et périodes d'activités en entreprise.
Date de début et de fin du contrat de travail	1 janvier 2026 au 31 décembre 2026.
Temps de travail	35 H.
Lieu de travail	Ile de France. + déplacements : au centre de formation, différents clubs de pratique, certaines compétitions et week-ends à des compétitions stages régionaux et animations scolaires et périscolaires.
Rémunération	En fonction de l'âge selon les modalités pour les contrats d'apprentissage.
Conditions d'éligibilité	- Avoir entre 18 et 25 ans.

DESCRIPTION DU POSTE	
Missions principales du poste	- Encadrement des séances d'escrime dans les clubs assignés par l'employeur. - Participations à différents stages de formation proposés. - Participation à différentes compétitions, évènements et/ou stages organisés par l'employeur, selon les besoins de la saison. <i>(missions certains week-ends et déplacements à l'intérieur de l'île de France)</i>
Activités et tâches	- Encadrer des séances d'escrime en clubs. (planification des séances et suivi, leçons à des jeunes) - Déplacements sur les différents sites de formation selon le planning de formation. - Encadrement et logistiques sur des évènements de la Ligue IDF.

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE

Diplômes et formations	- Avoir fini le premier cycle de formation supérieure (3^{ème}). - Formation aux premiers secours PSC1 ou AFPS (à faire pour le dossier d'inscription de la formation).
Conditions, connaissances et compétences requises	- Habiter et avoir une adresse en Ile de France. - Posséder une licence d'escrime FFE dans un club d'Ile de France. - Connaissances au fleuret et/ou à l'épée et/ou sabre <i>(avoir pratiqué l'arme, participé à des compétitions, connaître les termes basiques de l'escrime).</i>
Conditions complémentaires	- Avoir un diplôme d'arbitrage dans l'arme. - Avoir un diplôme BAFA ou BAFD, animateur ou éducateur d'escrime. - Permis de conduire recommandé. <i>(une aide financière au passage du permis de conduire peut être demandée pendant la formation).</i>
Qualités requises	Rigueur, ponctualité, structuré, savoir communiquer et apprendre, goût de la transmission.
Expérience exigée ou prérequis	- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime. - Implication au sein d'un club serait un plus.

AVANTAGES POUR L'EMPLOYÉ

Formation professionnelle	- Se former et obtenir un diplôme professionnel inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). - Accéder à un emploi dans la formation suivie. - Acquérir une expérience en entreprise. - Avoir un salaire tous les mois. - Formation peu coûteuse. - Bénéficier d'un maître d'apprentissage ou tuteur pour l'accompagnement dans la formation et préparation des examens.
Vie sociale	- Statut d'étudiant avec ses avantages (réductions, aides, etc..). - Statut de salarié avec ses avantages (congrés payés, cotisation au régime des retraites, etc..) - Aide au passage du permis de conduire (500 euros).

Comment postuler

Envoyer un mail avec votre CV et une lettre de motivation aux adresses mails ci-dessous **avant le 12 novembre 2025**.

1. Responsable recrutement et accompagnement Maître Julien Pillet : julienpillet@yahoo.fr
2. Secrétaire assistante, Muriel Moné, escrime.iledefrance@gmail.com

- ✓ Si vous avez déjà votre licence pour la saison 2025-2026, le certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime, et la formation aux premiers secours, vous pouvez les ajouter à votre dossier.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le responsable recrutement et accompagnement de la formation Maître Julien Pillet au 06 89 30 79 64